

AVRIL 2020

# ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ZONE DU TESCOU

CATHY BIGOUIN

## Synthèse générale

### Les critères de l'étude

L'étude comporte 2 parties distinctes :

- La première analyse compare les données macro-économiques des exploitations agricoles des 26 communes du Tescou à celles du reste du territoire 81+82 (hors Tescou). La DRAAF a fourni les données, ces dernières sont issues de diverses sources (de la MSA pour les affiliations, d'Agreste pour les données PAC, de la Base de Données Nationale de l'Identification pour le cheptel).
- Le second volet de l'étude est réalisé à partir des données économiques des exploitations adhérentes au CERFRANCE Garonne et Tarn. La quasi-totalité de ces exploitations se trouve, lors du recensement agricole, dans la classification exploitations « moyennes » et « grandes », il en est de même pour le groupe du Tescou. Les petites exploitations identifiées dans le recensement agricole font rarement appel à un organisme comptable d'où leur non représentation dans le groupe CERFRANCE.

L'analyse des données économiques a été réalisée à partir d'échantillons constants et représentatifs :

- Le groupe global 81+82 hors Tescou comprend 1600 exploitations « en groupe constant » de 2016 à 2018 au sein duquel 965 exploitations représentent les mêmes productions que sur le Tescou.
- Le groupe global Tescou comprend 59 exploitations « en groupe constant » de 2016 à 2018.

Une segmentation du groupe Tescou a été effectuée en fonction de l'utilisation ou non de l'irrigation.

Une autre segmentation a été entreprise pour les exploitations à dominante en grandes cultures en les répartissant en 3 groupes : sec, irrigant sans maïs semence et irrigant avec maïs semence. Une comparaison a été réalisée entre le groupe du Tescou et les exploitations adhérentes au CERFRANCE Garonne et Tarn hors zone du Tescou.

Pour les études CERFRANCE, la segmentation de tri est réalisée à partir du produit hors aides.

AVRIL 2020

## ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ZONE DU TESCOU

CATHY BIGOUIN

### Un contexte fluctuant suivant les années

Durant les années 2016 à 2018, les conditions climatiques ont été particulièrement changeantes en terme de pluviométrie et de température, ce qui a entraîné des variations importantes au niveau des rendements entre 2017 (meilleure année) et 2018 (campagne la plus difficile). La zone du Tescou, sur ces trois années a été confrontée à des restrictions d'irrigation allant d'un arrêt partiel jusqu'à l'interdiction totale prolongée.

Contrairement au début des années 2010, les prix de vente des produits agricoles sont dans une fourchette basse. De plus, durant ces 3 campagnes, on observe des fluctuations des prix conséquentes. Par exemple, entre le prix le plus faible et le plus haut pour une qualité aux normes, le prix du tournesol a varié de 78 € par tonne, le maïs de 35 € /T, le blé de 42 €/T et le prix du lait de vache de 59 € aux 1000 litres.

Les achats des approvisionnements sont également soumis à des variations de prix importantes.

Durant cette période, il y a eu également l'application de la réforme de la PAC 2014 - 2020 avec globalement une diminution des aides pour les exploitations en grandes cultures et une revalorisation des aides pour les éleveurs surtout en zone de montagne ; les éleveurs du bassin du Tescou en ont moins bénéficié.

### Le groupe global du Tescou par rapport au groupe global Tarn et Tarn et Garonne

Les exploitations adhérentes au CERFRANCE sur le bassin du Tescou exploitent une diversité de productions arboricoles, viticoles, animales (bovins lait, viande et aviculture). Toutefois le groupe des céréaliers est le plus représenté (63 %) d'où une surface exploitée plus élevée (106 ha en 2018) contre 93 ha pour la moyenne des exploitations adhérentes au CERFRANCE.

L'accès à l'eau étant difficile, la sole irriguée ne représente que 7 % de la surface. Un tiers des exploitations pratique l'irrigation à des degrés variables.

D'un point de vue économique, le groupe du Tescou réalise un produit végétal par ha plus faible car il produit moins de cultures spécialisées et obtient des rendements plus faibles en particulier au niveau du maïs. L'accès à l'eau difficile et irrégulier explique en partie cette différence. Par contre, certaines exploitations ont développé la transformation de leur production en particulier au niveau de l'élevage avicole et bovins lait (fromages et yaourts). Cette activité a progressé entre 2016 et 2018 ce qui a réduit l'écart du produit entre le groupe du Tescou et le groupe moyen CERFRANCE. Une surface exploitée supérieure, plus l'activité de transformation compensent la faiblesse du produit végétal.

AVRIL 2020

## ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ZONE DU TESCOU

CATHY BIGOUIN

La campagne 2017 est la plus favorable en termes économique (EBE), 2018 étant la plus difficile pour l'ensemble des groupes. Toutefois, le groupe du Tescou réalise un EBE plus faible que le groupe moyen des 1600 exploitations.

Le groupe du Tescou a comme caractéristique également d'avoir moins d'exploitations en société et d'employer moins de main-d'œuvre salariée et familiale. Egalement à partir de 2017, le montant des annuités se réduit plus vite pour le groupe du Tescou. Ceci provient d'un arrêt de certains emprunts et d'un investissement moins important avec un autofinancement plus conséquent ce qui a mis à mal la trésorerie de certaines exploitations. L'ensemble de ces éléments explique le montant du revenu disponible par UTHF.

L'analyse de la santé financière montre une amplitude plus importante pour le groupe du Tescou. Ce dernier a plus d'exploitations en bonne santé et dans le même temps plus d'exploitations en situation d'extrême fragilité (danger et urgence) soit 22 % du groupe.

### **Une segmentation des exploitations du groupe Tescou : les irrigants et les secs**

Les exploitations qui irriguent ont une plus grande diversité de culture (arboricole, maraichère, cultures de semence, maïs grain ou ensilage) et les élevages en particulier laitiers produisent plus de lait.

Le groupe des irrigants emploie plus de main-d'œuvre. Il réalise un EBE supérieur durant les 3 années par rapport aux exploitations conduites en sec. Malgré une charge financière plus élevée, il réalise un revenu disponible supérieur avec un écart plus conséquent en 2017.

### **Une segmentation entre les céréaliers en sec, les irrigants et ceux avec du maïs semence**

Entre les groupes céréalier secs et irrigants, très peu d'écart en termes d'EBE par ha. La part de l'irrigation dans le groupe irrigant est faible (9 % de la sole). Au niveau de l'assolement, c'est essentiellement la surface en maïs grain qui les différencie. Or, sur le groupe du Tescou, le rendement de cette culture est nettement plus faible que sur celle du groupe 81+82. Les restrictions d'arrosage peuvent expliquer la faiblesse du rendement. Leur différence au niveau du revenu disponible est modeste. Toutefois, le revenu disponible des irrigants demeure supérieur à celui des céréaliers en sec en 2016 et 2017. En 2018, le résultat est plus favorable aux céréaliers en sec. Les difficultés de levées du maïs puis les fortes chaleurs ont pénalisé son rendement.

Le groupe céréaliers maïs semence se démarque des 2 autres groupes tant au niveau de l'importance de l'irrigation (un tiers de la sole) que des productions cultivées (25 % de l'assolement en culture de semences dont 55 % en maïs semence). Vu les productions ensemencées, l'approvisionnement en eau doit être régulier durant la période d'irrigation. Une rupture dans cette période a des conséquences importantes au niveau des résultats. Les performances économiques sont nettement supérieures aux deux autres groupes et assurent

AVRIL 2020

## ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ZONE DU TESCOU

CATHY BIGOUIN

un revenu disponible supérieur à 1.5 SMIC. Toutefois, leur système est fortement lié à la contractualisation avec les firmes semencières.

### Quelques perspectives...

Depuis quelques années, on observe des fluctuations de plus en plus importantes tant au niveau des conditions climatiques qu'au niveau des prix de vente des produits agricoles.

Pour atténuer ces facteurs qui fragilisent la situation économique et financière des exploitations, certaines pistes sont à développer :

- Rechercher la diversification des productions à plus forte valeur ajoutée. Très souvent ces productions requièrent l'utilisation de l'irrigation et demandent plus de main-d'œuvre.
- Transformer une partie de sa production tout en recherchant de nouveaux débouchés. Le développement de la demande en circuits courts s'accélère, des opportunités s'ouvrent mais cela nécessite d'acquérir de nouvelles compétences, de disposer du temps nécessaire pour réaliser ces nouvelles activités. Or, beaucoup d'exploitations ont déjà des difficultés pour faire face aux différentes tâches. Une mutualisation des ressources serait à privilégier.

Pour accroître la richesse d'un territoire et conserver un tissu dense d'exploitations agricoles, toutes les pistes sont à développer et très souvent elles sont complémentaires.